

# Instructions de pose détaillées Herringbone



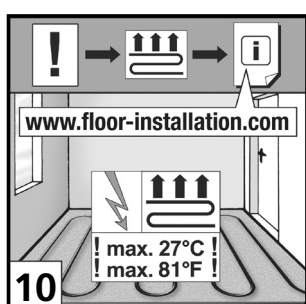
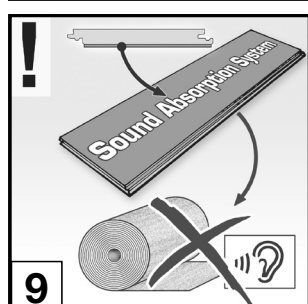
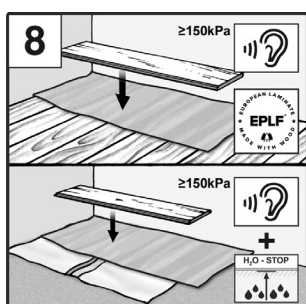
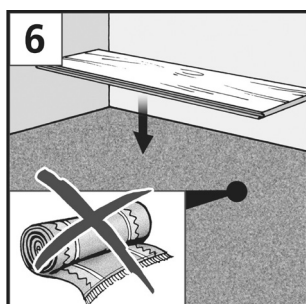
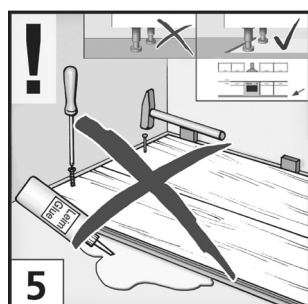
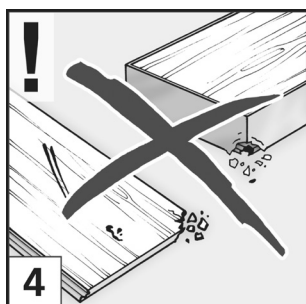
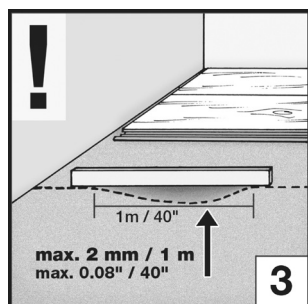
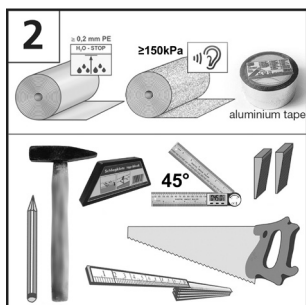
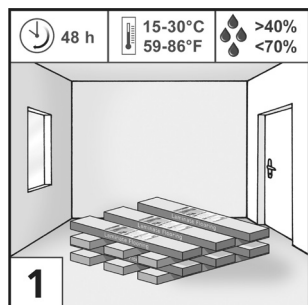
## Généralités et préparation

Respectez impérativement les instructions avant et pendant la pose ! Lisez entièrement les instructions de pose avant de commencer. Les travaux de revêtement de sol obéissent à la norme DIN 18365 « Clauses techniques générales pour l'exécution des travaux de bâtiment (ATV) ».

## Pour conserver tous les droits au titre de la garantie, veuillez suivre ces instructions précisément.

Préparation : Les paquets fermés doivent être stockés 48 heures avant la pose dans des conditions atmosphériques identiques à celles de la pose. Pour réussir l'installation et optimiser la durée de vie du sol stratifié, il est conseillé de procéder à l'installation dans une pièce d'une température comprise entre 15 et 30 °C et d'une humidité relative comprise entre 40 et 70 % [1]

Matériel et outils : structure adaptée au système, c'est-à-dire, selon les besoins, film PE add2, sous-couche isolante add2 (résistance à la pression CS  $\geq 150$  kPa et épaisseur  $\leq 2$  mm), bande en aluminium Add2, scie, crayon, mètre pliant, outils de mesure d'angle (ex. : rapporteur), bloc de frappe, marteau (recommandation : massette anti-rebond) [2]. En principe, la pose ne nécessite pas de colle, c'est-à-dire que l'assemblage des panneaux se fait sans celle-ci. Toutefois, pour couvrir des surfaces non couvertes avec des petits morceaux de stratifié tout comme pour fermer des trous de passage de tuyaux de chauffage, il est recommandé d'utiliser de la colle vinylique (colle blanche D2/D3).



Le support de pose doit être tel que le sol stratifié puisse être posé conformément aux instructions. Les supports adaptés sont notamment des supports minéraux (ex. : chape, béton, asphalte), les plaques de particules de bois et les planchers en bois. Le sous-plancher doit présenter une surface parfaitement plane, sèche, propre et solide. Les irrégularités du sol de plus de 2 mm sur une longueur de 1 m doivent être correctement aplanies (selon la norme DIN 18202) [3]. La planéité du support de pose peut être déterminée en utilisant de préférence une règle à niveler ou un long niveau à bulle d'air. Il ne doit présenter aucune différence de niveau ni aucune irrégularité. Éliminez totalement les restes de plâtre ou d'enduit. Des fissures sur le support doivent aussi être considérées comme un signe inquiétant. Pour faire valoir pleinement votre droit de réclamation, respectez les directives ATV DIN 18365 et §4 Art. 3 VOB/B.

L'absence de défauts sur les panneaux doit être vérifiée lorsque les conditions de luminosité sont optimales. Les planches comportant des défauts visibles en dehors des tolérances applicables (ex. : variations de hauteur, de dimensions et de couleurs) devront être mises de côté et seront remplacées sans coûts supplémentaires [4]. Aucun droit de réclamation ne peut être revendiqué pour des panneaux modifiés sous quelque forme que ce soit ou déjà posés.

Le revêtement de sol stratifié est en règle générale posé de façon flottante et ne doit pas être collé, vis-sé, cloué ou fixé d'une autre manière sur le sous-plancher. L'installation d'objets lourds, comme des cuisines intégrées, a également un effet de fixation et doit être évitée. Il est recommandé d'installer les cuisines intégrées et les placards encastrés avant la pose du stratifié et de ne poser le sol stratifié que jusque derrière le socle. En cas de non-respect de ces instructions, vous ne pourrez plus porter réclamation ! [5]

Il est impératif de toujours retirer toute la moquette car il ne s'agit pas d'un support de pose adapté. Sous les pas, la moquette située sous le sol stratifié pourrait provoquer des mouvements de ressorts et exercer une pression trop forte sur les bords. Cela peut endommager les assemblages de rainure et languette et entraîner la formation de joint. La moquette doit également être retirée pour des raisons d'hygiène. L'humidité de l'air peut entraîner la formation de moisissure et de bactéries [6].

Il faut s'assurer que ce sol stratifié n'est pas destiné aux pièces humides (ex. : salles de bain, saunas) car il ne doit pas être posé à ces endroits [7].

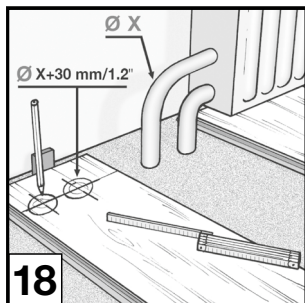
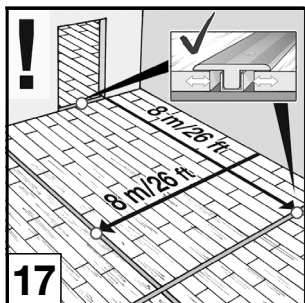
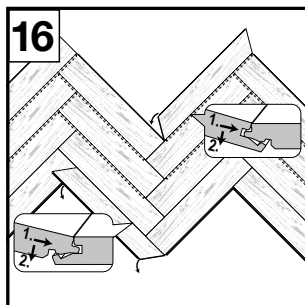
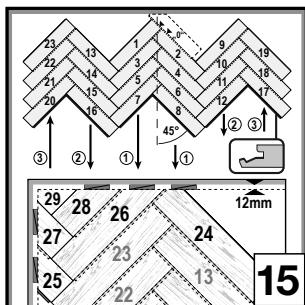
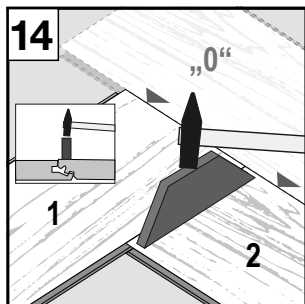
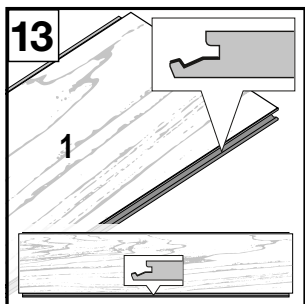
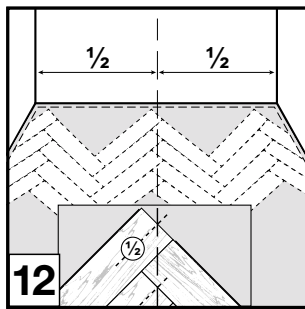
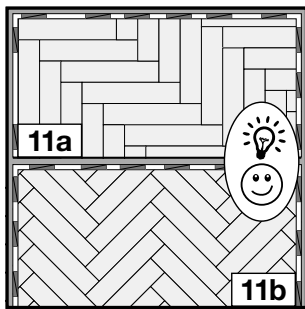
Pour les sous-planchers avec ou sans chauffage au sol, le professionnel devra effectuer et consigner les mesures CM requises avant l'installation du plancher. En cas de pose sur un support minéral, comme du béton, une chape de ciment/sulfate de calcium ou encore une dalle de pierre, il convient tout d'abord de mesurer l'humidité. Pour les chapes, les valeurs d'humidité résiduelle suivantes ne doivent pas être dépassées avant la pose :

Chape de ciment : <1,8 % CM avec chauffage au sol, <2,0 % CM sans chauffage au sol  
Chape de sulfate de calcium : < 0,3 % CM avec chauffage au sol, < 0,5 % CM sans chauffage au sol

S'il n'est pas intégré dans la sous-couche adaptée au système, il est indispensable de recouvrir le support d'un film pare-vapeur (film PE) adapté en faisant remonter les bords sur le mur pour protéger le support contre l'humidité avant toute pose sur un support minéral (ex. : béton, chape). Les bandes sont posées côte à côte, avec un chevauchement d'environ 50 mm sur toute la géométrie de la pièce et fixées avec une bande adhésive en aluminium pour éviter qu'elles ne se déplacent mutuellement. N'utilisez pas de film PE sur les supports en bois tels que des plaques de pose ou des planches [8].

Il est recommandé d'utiliser une sous-couche isolante adaptée au système pour tous les supports (voir la section « Matériel »). La sous-couche isolante doit être posée en butée et sans chevauchement. Si le sol stratifié intègre déjà une sous-couche isolante, il ne faut pas utiliser de sous-couche isolante supplémentaire – une double sous-couche isolante est par conséquent à éviter [9].

L'utilisation de chauffages au sol (à l'eau chaude/électriques) n'est possible que si le montage est réalisé en bonne et due forme et si les conditions d'exploitation de ces chauffages sont conformes [10]. Le chauffage au sol doit être conforme à l'état actuel de la technique et doit impérativement être choisi par un spécialiste selon les critères de chauffage applicables. Par conséquent, il doit exister un protocole validé de mise en / hors chauffe. Le chauffage au sol doit être installé dans toute la pièce et mis en marche. Toute installation partielle d'un chauffage au sol est interdite. La température de la partie inférieure du revêtement de sol ne doit jamais dépasser les 27 °C à aucun moment ni à aucun endroit. Toute réclamation en lien avec la mise en service et le montage du chauffage au sol est exclue si les exigences susvisées ne sont pas respectées. Seules les réclamations dans le cadre de nos clauses générales de réclamation et de garantie sont applicables.



En cas de pose flottante, il convient de tenir compte de la résistance thermique du sol stratifié et de la sous-couche isolante. La somme totale des résistances thermiques de tous les composants doit être  $\leq 0,15 \text{ m}^2 \text{ K/W}$  conformément à la norme DIN EN 14041. Si une sous-couche isolante qui n'est pas issue de notre gamme d'accessoires est utilisée dans le cadre d'une pose flottante sur une chape pour chauffage au sol, toute garantie sur le respect de la résistance thermique maximale effective autorisée pour l'ensemble de la structure est exclue [10].

Il est recommandé de trier les panneaux avant la pose selon la texture souhaitée et éventuellement se- lon les nuances de teinte. Les paquets ouverts doivent être immédiatement utilisés !

Avant de pouvoir commencer la pose, il faut décider quelle forme de pose est visée [11]. Les deux formes de pose standard décrites ci-dessous (« chevrons à 45° » [11b] ou « chevrons à 90° » [11a]) dépendent de cette décision. Si vous souhaitez des formes différentes qui ne sont pas comprises dans les présentes instructions de pose, il vous faudra adapter le schéma de pose.

En principe, il convient de respecter les instructions suivantes pour la pose décrite ci-après :

- Avant d'assembler deux panneaux, quels qu'ils soient, il faut veiller à ce que tous les profilés de chaque panneau ne présentent aucune salissure ; autrement dit, ils doivent être propres (pas de copeaux, pas de résidus de bois ou autres corps étrangers).
- L'assemblage longueur-longueur de deux panneaux s'effectue toujours en insérant des languettes et des rainures [16].
- L'assemblage longitudinal-transversal de deux panneaux ne peut être réalisé par une pose simple l'un contre l'autre ou en les insérant l'un dans l'autre, mais doit toujours être réalisé à l'aide d'un bloc de frappe, d'un marteau et d'un mouvement de frappe franc [14].
- Après l'encliquetage de deux panneaux, la symétrie des bords doit toujours être contrôlée le long du joint en V : aucun décalage ni aucune différence de niveau ne doit être visible ou perceptible. La pose la plus précise possible du premier assemblage évite une éventuelle reproduction d'erreurs et garantit le meilleur résultat de pose possible [14]. Il est recommandé d'utiliser un panneau d'aide (0) [14][15] (cf. applications suivantes).
- Lors de la pose de panneaux entiers et non raccourcis, le côté rainure long doit toujours être orienté dans le sens de pose, c'est-à-dire tourné vers la personne en charge de la pose – représenté par les lignes noires et épaisses en [13] et [15]
- Une distance de 12 mm entre les panneaux latéraux et les limites de la pièce (murs, escaliers, pa- liers, rebords de fenêtres au niveau du sol, encadrements de portes, etc.) doit toujours être res- pectée [15]. Pour cela, des cales d'écartement add2 peuvent être utilisées.
- Pour poser des panneaux complets les uns avec les autres, aucun collage n'est requis. En cas de besoin, il est possible d'utiliser de la colle vinylique (colle blanche D2/ D3) uniquement lors de la couverture (fermeture) de surfaces restantes triangulaires [15] à l'aide de petites pièces décou- pées ainsi que lors du raccordement des passages évidés pour les tuyaux de chauffage [19]. Si l'utilisation de colle vinylique sous quelque forme que ce soit est considérée comme nécessaire, il faut alors veiller à retirer immé- diatement et complètement les éventuels surplus de colle avec un chiffon humide, afin de préserver l'esthétique de l'ensemble. L'utilisation de colle vinylique fait expressément référence à l'assemblage de panneaux individuels les uns aux autres ; la pose flot- tante de l'ensemble de l'installation demeure inchangée.

#### Pose en chevrons à 45° (Herringbone 45°)

Les étapes de pose suivantes font référence au schéma de l'illustration [11b]. En cas de sens de pose ou de géométrie de pièce différent(e), adaptez ces étapes en consé- quence.

Pour les pièces carrées ou rectangulaires, la ligne médiane de la pièce doit être déter- minée avec les outils de mesure correspondants et marquée de façon à être bien visible [12]. Pour les pièces non rectangu- laires ou les pièces à géométrie très complexe, une

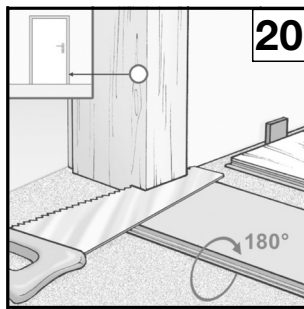
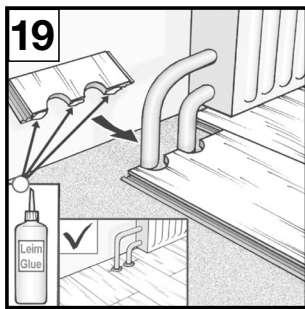
ligne médiane préférentielle doit être déterminée, c'est-à-dire une ligne d'après laquelle s'oriente la pose décrite ci-après. Il est recommandé d'aligner la ligne médiane qui part du point central de la porte et qui est orientée perpendiculairement à la fenêtre ou au mur opposé.

Les panneaux (1) jusqu'à (8) au moins doivent être posés en premier dans l'ordre indiqué [15a]. Le résul- tat est désigné comme une tresse ou une arête centrale et sert, une fois fini, d'élément essentiel pour aligner l'ensemble des panneaux par rapport à la géométrie de la pièce (alignement sur la ligne médiane de la pièce). Par conséquent, sa pose nécessite d'y prêter particulièrement attention.

Le panneau (1) doit être placé à peu près au centre devant le mur du fond conformément à l'illustration [15]. La lèvre saillante de rainure [13] est orientée dans le sens de la pose vers la personne chargée de la pose [15]. Le côté languette court du panneau (2) doit être posé sur le côté rainure long du panneau (1) de manière à ce que les deux panneaux forment ensemble un premier « toit » [14]. Il faut alors veiller à ce que les bordures des joints en V des deux panneaux soient orientées de manière symétrique là où elles entrent en contact. Le bloc de frappe nécessaire à la pose doit être posé avec le côté le plus long du trapèze de manière approximativement parallèle au côté court du panneau (2) et à environ 1 à 2 mm de ce bord [14]. Pendant qu'une main donne le coup de marteau sur la surface supérieure du bloc de frappe, l'autre maintient au mieux le bloc de frappe dans sa position en s'appuyant sur le panneau (2). Au moins un coup est nécessaire pour réaliser l'assemblage. Si la force de frappe n'est pas suffisante, donnez plu- sieurs coups de force égale. On considère que deux panneaux sont correctement assemblés l'un avec l'autre quand aucune fente n'est visible entre eux et aucun décalage ne peut être constaté sur les bords ni perçu dans le sens de la hauteur lorsque l'on glisse la main le long du joint en V.

Ensuite, le panneau (3) doit être ajouté à l'assemblage de panneaux (1)(2). Pour cela, le panneau (3) est inséré dans la rainure longue du panneau (1) dans le sens longitudinal en formant un angle d'environ 30°, puis glissé avec précaution vers le panneau (2). Le mouvement prend fin quand les panneaux (3) et (2) se rencontrent. Ensuite, le panneau (3) est abaissé et relâché. Il en résulte que le côté rainure long du pan- neau (3) est le même que celui des panneaux (1) et (2), orienté dans le sens de la pose vers l'avant ou vers la personne chargée de la pose. L'encliquetage d'un panneau (3) parallèle au panneau (1) dans le panneau (2) doit être effectué de la même manière que l'encliquetage des deux premiers panneaux à l'aide d'un bloc de frappe et d'un marteau. La symétrie des bords doit également être vérifiée tout comme l'absence de fente entre les panneaux. Si le résultat n'est pas satisfaisant, l'assemblage doit être défait et à nouveau réalisé avec précaution.

Conseil : Pour atteindre, lors du premier assemblage, la meilleure symétrie possible au niveau des bords des joints en V des panneaux (1) et (2), il est recomman- dé d'utiliser un panneau d'aide (0) [15], qui ne sera placé que pendant l'assemblage des panneaux (1) et (2), puis retiré. Pour cela, le panneau d'aide (0) doit être positionné comme sur le schéma puis assemblé avec le panneau (1) à l'aide d'un bloc de frappe et d'un marteau comme décrit plus haut. Ensuite, le panneau (2) est as- semblé avec le panneau (1) à l'aide d'un bloc de frappe et d'un marteau comme décrit plus haut, en formant un angle et en le glissant avec précaution. Enfin, le panneau d'aide (0) est retiré en le saisissant du côté longitudinal libre (non assemblé) jusqu'à ce qu'il (0) ne soit plus lié avec les pan- neaux (1) et (2). Le résultat est un assemblage parfaitement symétrique des panneaux (1) et (2).



Un panneau (4) doit être tourné à 90° par rapport aux panneaux (1) et (3) et doit par la suite être placé parallèlement au panneau (2) – la lèvre de la rainure est à nouveau tournée vers la personne chargée de la pose et orientée dans le sens de la pose. Tous les autres panneaux de la tresse centrale doivent être posés et encliquetés de la même manière que précédemment décrite. Si la tresse centrale est composée des panneaux (1) à (8) au moins – ou d'autres panneaux en poursuivant le schéma –, elle doit être alignée sur la ligne médiane de la pièce définie précédemment, conformément à l'illustration [12] [15].

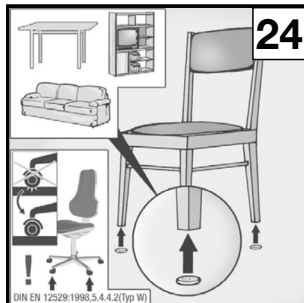
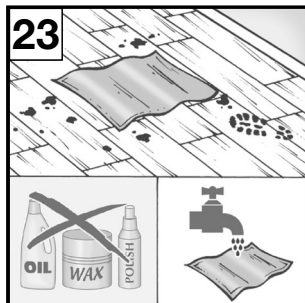
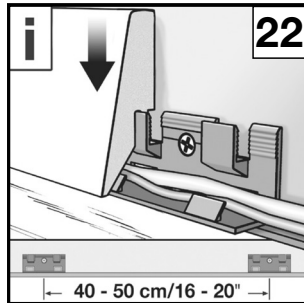
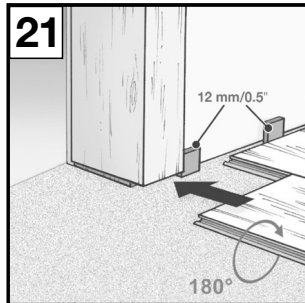
Ensuite, les deux côtés de la tresse centrale sont agrandis pour former un « W » en chevrons. L'ordre de pose correspondant est indiqué sur le schéma [15] et est également orienté vers la personne chargée de la pose (flèche 1 et flèche 2). Le « W » est à poser jusqu'à ce qu'aucun panneau entier ne puisse plus être utilisé. Il faut veiller à tout moment à maintenir l'alignement correct de la tresse centrale par rapport à la ligne médiane de la pièce [15]. La pose des panneaux étant flottante et leur poids surfacique encore assez léger, il est encore possible à ce stade d'aligner l'assemblage sur la ligne médiane définie en le déplaçant manuellement. L'encliquetage des différents panneaux entre eux doit être effectué de manière analogue à la procédure susmentionnée.

Ensuite vient la couverture (fermeture) successive latérale selon le schéma [15]. Toutefois, il convient de noter qu'il y a désormais un changement de sens de pose : la première rangée d'agrandissement à gauche et à droite du « W » est orientée en s'éloignant de la personne chargée de la pose (flèche 3), la suivante est orientée vers elle, et ainsi de suite. En principe, la lèvre de rainure est toujours orientée vers la personne chargée de la pose. Une pose à l'envers (en s'éloignant de la personne chargée de la pose) est possible [16], car la lèvre de rainure longue du panneau à poser peut alors être placée sous le côté languette long du panneau déjà posé. L'assemblage transversal et longitudinal doit cependant toujours être réalisé à l'aide d'un bloc de frappe et d'un marteau. En poursuivant le schéma ci-dessus, la pose s'effectue maintenant dans le sens principal de la pose, c'est-à-dire en direction de la personne chargée de la pose, jusqu'à ce que le fond de la pièce soit atteint et qu'il ne soit plus possible d'ajouter des panneaux complets, c'est-à-dire non raccourcis.

Si plus aucun panneau complet ne peut être posé, alors il faut commencer à couvrir (fermer) les surfaces restantes triangulaires. Ceci est schématisé dans l'illustration [15] avec les panneaux (24) à (29). Pour cela, le schéma de pose doit toujours être conservé, mais il faut utiliser des morceaux de panneaux de plus en plus petits. Pour raccourcir les panneaux avec un onglet de 45°, il faut utiliser un rapporteur adapté ou une scie dotée d'une butée fixe dont l'angle est réglable. Lors de la couverture des surfaces restantes, il faut toujours veiller à ce que la distance de 12 mm entre les panneaux et les murs soit respectée de tous les côtés.

Pose en chevrons à 90° – Pose à partir d'un coin de la pièce (Herringbone 90°)

Les étapes de travail de base sont identiques à celles expliquées précédemment pour la pose en chevrons à 45° en ce qui concerne l'angle longitudinal, le mouvement de glissement ainsi que l'utilisation du bloc de frappe et du marteau. De même, les lèvres des



rainures des panneaux complets (non raccourcis) sont toujours orientées vers l'avant dans le sens de la pose. La principale différence de la pose en chevrons à 90° réside dans le fait que la tresse centrale n'est pas alignée sur la ligne médiane de la pièce préalablement définie, mais commence directement à partir d'un coin de la pièce. Dans le schéma [11a], la pose a commencé à partir du coin arrière gauche. Il est toutefois possible de commencer à partir de n'importe quel coin de la pièce par effet miroir ou rotation.

#### Observations supplémentaires

Des joints de dilatation d'au moins 20 mm de large sont nécessaires pour la pose de surfaces d'une longueur ou d'une largeur de plus de 8 m et pour des pièces fortement inclinées [17]. Ce n'est que de cette façon que le sol peut se dilater ou se contracter en conséquence en cas de changement climatique. À noter que ceci est également nécessaire en cas de pose dans une pièce attenante. Les surfaces dans des zones telles que les chambranles de porte doivent être interrompues. Les joints de dilatation peuvent être recouverts avec des profils appropriés. Les joints de dilatation ne doivent pas être remplis de câbles ou d'autres matériaux. Les exigences de la norme ATV DIN 18365 doivent être respectées. Les joints de dilatation et les joints périphériques du support ne doivent pas être fermés ou leur fonction altérée de quelque manière. Les joints de dilatation doivent être choisis de manière constructive avec la même possibilité de dilatation.

Pour les tuyaux de chauffage, prévoyez des trous de 30 mm supérieurs au diamètre des tuyaux [18]. Sciez un « morceau d'ajustage », collez-le, adaptez-le et fixez-le avec une cale jusqu'à ce que la colle soit durcie. Ensuite, recouvrez les cavités avec des manchons de chauffages [19].

Raccourcissez les châssis de porte en bois pour qu'un panneau avec isolant acoustique puisse passer des-sous en tenant compte d'une distance de 2 à 3 mm [20][21].

Toutes les cales d'écartement doivent être retirées après la pose.

Pour une finition parfaite, les agrafes de plinthes doivent être fixées au mur à une distance de 40 à 50 cm et les plinthes coupées doivent être clipsées de façon correspondante [22].

#### Nettoyage et entretien

Enlevez les salissures qui ne collent pas avec un balai ou un aspirateur adapté aux sols durs.

Pour le nettoyage quotidien, n'utilisez que notre nettoyant pour sols stratifiés add2.

Les vernis pour meubles et les agents nettoyants tels que cire, huile ou autres ne sont pas conçus pour le traitement des surfaces de sols stratifiés. Le sol stratifié ne doit pas être lustré. Enlevez les traces de pas et de salissure à l'aide d'un chiffon bien essoré sans faire de goutte [23]. Évitez dans tous les cas la formation d'humidité stagnante !

Une attention particulière doit être portée aux pots de fleurs, vases et objets similaires déposés sur le stratifié. Dans ce cas, il convient d'utiliser un support imperméable à l'eau.

Les salissures tenaces peuvent être traitées et éliminées avec un spray nettoyant approprié ou de l'acétone. Ne pas appliquer de joints supplémentaires sur la surface du sol stratifié.

Attention ! Protégez les sols contre les rayures et les écrasements ! Dans les zones d'entrée, prévoyez un paillasson suffisamment grand.

Les pieds des meubles en bois, en métal ou en plastique doivent être équipés de patins en feutre. Utilisez uniquement des sièges de bureau munis de roulettes souples (DIN 12529) [24] ou glissez-y un tapis de protection en vente dans le commerce.

En tenant compte de ces indications, la préservation du sol stratifié est considérablement augmentée et tous les droits de garantie sont maintenus.